

Nos actions

[Accueil](#) > [L'université](#) > [Handicap](#) > *Mission*

Ces missions d'accompagnement ne peuvent s'entendre sans développer des actions de sensibilisation et de formation pour une meilleure information et compréhension des handicaps et une meilleure inclusion au sein de l'établissement.

Ce travail se développera :

- auprès de la communauté étudiante
- auprès de la communauté des personnels (enseignants et administratifs)
- auprès des partenaires externes : entreprises, territoires.

De par nos actions nous participons à la définition et la mise en œuvre d'une stratégie handicap transversale de l'établissement dont l'objectif ambitieux est de concevoir une université accessible pour tous.

L'accompagnement des étudiant-e-s en situation de handicap est une obligation réglementaire.

En interne, la prise en compte du handicap des étudiant-e-s, concernant notamment l'accessibilité des locaux, l'accessibilité aux savoirs, à l'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle, doit être traitée transversalement au niveau des différents services de l'établissement.

En externe, l'amélioration de l'accueil de ces étudiant-e-s implique une collaboration plus étroite avec les lycées. Leur future insertion professionnelle suppose des contacts réguliers avec les milieux professionnels.

Enfin, l'accompagnement de ces étudiant-e-s à besoins spécifiques, le travail de l'équipe plurielle mené à l'occasion de situations souvent complexes et les soutiens pédagogiques peuvent par ailleurs susciter des avancées pour l'ensemble des étudiant-e-s.